



NOTE CONCEPTUELLE DE LA NOUVELLE ENAAMS (IMMERSION DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (TVET) DANS LES INDUSTRIES)

HISTORIQUE/CONTEXTE RÉVISÉ:

1. Historique/Contexte

Il est encourageant de constater que des progrès appréciables ont été enregistrés dans la région en vue d'améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement de base et secondaire. Cependant, les progrès de l'éducation à ces niveaux ont généré une nouvelle série de défis associés à la qualité dans toutes ses ramifications, aux possibilités d'avancement vers des niveaux d'éducation plus élevés, à la pertinence de l'éducation et des compétences acquises par rapport aux besoins des employeurs et, par extension, aux besoins de la société, et à la prépondérance des abandons scolaires et des demandeurs d'emploi au chômage.

Le rapport régional de 2014 a identifié les défis de l'enseignement supérieur dans la région en termes d'accès, de nombre et de qualité des enseignants, de pertinence des programmes d'études par rapport aux besoins de la main-d'œuvre, de déficit d'infrastructures, de prédominance des arts et des sciences humaines sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM), de faible capacité d'absorption des universités dans les domaines des STEM ainsi que d'inégalité entre les sexes. La réunion des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a examiné le rapport d'étape et a recommandé à la Commission de la CEDEAO de: "Créer au sein de la région, un système de mobilité académique pour les étudiants et les enseignants". Les ministres ont également recommandé d'allouer 60% des admissions dans les institutions d'enseignement supérieur STEM et 40% aux arts et aux sciences humaines.

2. Raison de la révision du concept de l'ENAAMS :

i) Bien que les composantes en cours de l'ENAAMS soient presque terminées, les défis de l'enseignement supérieur en termes d'accès, de nombre et de qualité des enseignants, de pertinence des programmes d'études par rapport à la demande de main-d'œuvre, de déficit d'infrastructures, de prédominance des arts et des lettres sur les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STEM), de faible capacité d'absorption des universités dans les domaines des STEM ainsi que d'inégalité entre les genres restent une préoccupation majeure.

ii) Une autre considération majeure pour la révision des composantes de l'ENAAMS est la nécessité de relever les défis de l'augmentation de la population et du déséquilibre démographique avec les conséquences qui en découlent, à savoir un accès très limité à la progression universitaire et à l'emploi rémunéré.

iii) Avec une population d'environ 355 millions d'habitants (2017), dont environ 60% de jeunes, et une superficie de 5 110 914 km², la région est dotée d'énormes ressources humaines, socioculturelles et naturelles et d'un grand potentiel pour le développement du capital humain, le tourisme, l'industrialisation, la fabrication ainsi que le progrès scientifique et technologique. Cependant, le nombre sans cesse croissant de jeunes sans emploi et le désespoir qui l'accompagne compromettent le développement de la région dans toutes ses ramifications. Il est donc logique de préparer un plus grand nombre de jeunes avec des compétences qui les préparent à être des techniciens dans les industries, les ministères, les départements et les agences. L'objectif est également de promouvoir la participation des femmes dans les secteurs économiquement viables de l'économie.

v) En raison de la prédominance des arts et des sciences humaines dans les universités par rapport aux domaines hautement techniques considérés comme d'importance stratégique pour la région, tels que le secteur extractif (mines, pétrole et gaz), les énergies renouvelables, l'industrie, les TIC, l'environnement, l'agriculture, différents domaines de l'ingénierie et l'EFTP en général, il sera nécessaire de promouvoir la formation des citoyens de la CEDEAO pour la culture de la recherche, l'industrialisation et les inventions riches au lieu de dépendre des compétences importées qui sont extrêmement coûteuses, et qui tendent à perpétuer la dépendance excessive de la main-d'œuvre étrangère dans ces domaines.

v) Il existe un besoin pour les diplômés qualifiés déjà en poste de poursuivre leur formation dans des domaines hautement spécialisés des STIM et de l'EFTP, tels que l'exploitation minière souterraine, la nanotechnologie, l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables, l'environnement, l'informatique en nuage, l'agroalimentaire et d'autres domaines émergents.

3. Justification du nouvel ENAAMS

Les justifications du nouveau concept de l'ENAAMS découlent des textes et initiatives régionaux, continentaux et mondiaux suivants:

i) Le Traité révisé de la CEDEAO, article 60 concernant la coopération pour le plein développement et l'utilisation des ressources humaines;

ii) Le Protocole A/P3/1/03 de la CEDEAO sur l'éducation et la formation, Article 6 concernant la formation intermédiaire sur l'enseignement technique et professionnel et Article 7 concernant la mobilité des étudiants et des enseignants dans la région à des fins d'étude, de recherche, d'enseignement et de toute autre activité liée à l'éducation et à la formation;

iii) Le Cadre Stratégique Communautaire (CSF) de la CEDEAO, en particulier l'objectif 1 sur l'approfondissement du développement socio-économique des Etats membres ;

iv) La Stratégie de la CEDEAO pour l'amélioration des compétences et l'employabilité (ETSSIE) 2017;

v) La Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA), "pour élargir les possibilités d'EFTP aux niveaux secondaire et supérieur et renforcer les liens entre le monde du travail et les systèmes d'éducation et de formation";

Objectif de développement durable 4 (ODD 4): cibles de résultats :

4.3: assurer l'égalité d'accès de toutes les femmes et de tous les hommes à un enseignement technique, professionnel et supérieur abordable et de qualité, y compris à l'université, d'ici 2030.

Cible 4.4: accroître sensiblement, d'ici à 2030, le nombre de jeunes et d'adultes ayant des compétences utiles, notamment techniques et professionnelles, pour l'emploi, des emplois décents et l'esprit d'entreprise, et;

Cible 4.5: éliminer les disparités entre les genres dans l'éducation et assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle pour les personnes vulnérables d'ici 2030.

4. FORMATION ET IMMERSION DES DIPLÔMÉS DU TVET DANS LES INDUSTRIES.

1) Formation des jeunes pour l'amélioration des compétences et l'employabilité. Formation de techniciens au niveau intermédiaire dans les domaines de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ou (BTS) pendant 1 an.

11) Programme d'immersion dans l'EFTP pour les diplômés qui vise à absorber les jeunes diplômés de l'EFTP dans les industries qui sont appropriées à leur domaine d'étude pour une période d'un an.

L'objectif principal du programme:

L'objectif général du nouveau programme est le suivant:

Offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences et une expérience pratiques dans les industries et autres lieux d'emploi qui peuvent améliorer leur expérience et leur employabilité et encourager la participation des filles et des femmes dans les domaines de l'EFTP et autres domaines spécialisés.

5. Résultats attendus

Des diplômés de l'EFTP exposés à des compétences pratiques et des expériences professionnelles dans des domaines spécialisés d'importance stratégique pour la région de la CEDEAO, y compris des femmes professionnelles dans le domaine de l'EFTP.

6. Coordination du programme

Le programme sera réalisé en collaboration avec les unités nationales de la CEDEAO dans les États membres.

Le programme offrira une bourse d'études à bénéficiaires dans chaque État membre pour une période de formation de 12 mois avec une allocation mensuelle de 300 dollars et une somme de 400 dollars pour le transport et l'assurance de chaque participant pour l'année. Des honoraires de 300 \$ seront versés au nom de chaque participant à l'industrie d'accueil, le montant de 200 \$ pour la coordination annuelle au nom de chaque étudiant en conséquence.